

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE:

BUREAU

DU JOURNAL,

Perez Castellanos 162.

*HONNEUR ET PATRIE !**Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. On souscrit au bureau du PATRIOTE où**on adressera les lettres et avis à M. JH. REYNAUD propriétaire gérant.*

PRIX

DE L'ABONNEMENT

2 PATACONS par moi.

MONTEVIDEO.

15 NOVEMBRE 1849.

AUX

HEUREUX DE LA TERRE,

à propos

de

COLONISATION

DANS L'AMÉRIQUE DU SUD.

Il en revient toujours
à ses moutons....
Prenez son ours !
(Paroles d'un sceptique.)

DEUXIÈME ARTICLE.

Si les documents authentiques de l'honorable M. Perreymond, si l'opinion de M. Eugène Sue, mille fois manifestée dans ses admirables tableaux de mœurs—notamment dans les *Mystères de Paris*, le *Juif Errant*, *Martin ou l'Enfant trouvé*, les *Sept Péchés Capitaux* et le *Berger de Kravan*—n'ont aucune valeur à vos yeux aveugles, O heureux de la terre ! nous allons invoquer une autre autorité qu'il vous sera difficile de recuser.

C'est celle de M. Blanqui; non pas le condamné politique, mais l'académicien, qui a été chargé par le gouvernement en 1848, de faire à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, un rapport circonstancié sur la situation des classes ouvrières. En voici quelques extraits, pour votre éducation et pour la plus grande gloire des hommes d'Etat de notre pays.

Oui, dit M. Blanqui, il y a des femmes qui ne mangent pour toute nourriture que deux kilogrammes de pain noir par semaine, et si maigres que leur corps est presque diaphane; il y a des milliers d'enfants qui naissent seulement pour mourir d'une longue agonie. Le docteur Gossellet, médecin distingué de Lille, qui a publié le chiffre de ce martyrologue, s'écrie en finissant : « il y a donc chez nous autre chose que la misère pour causer de telles pertes au début de la vie; à ce fléau il faut une barrière ! Il faut qu'en France on ne puisse pas dire un jour que sur vingt un mille enfants, il en meurt avant l'âge de cinq ans vingt mille sept cents. »

Voilà un des effets immédiats de l'aisance qui selon l'excellent M. Mathieu (du bureau des longitudes) s'est répandue jusque dans les classes les moins fortunées : — TROIS CENTS ENFANTS SURVIVANT sur vingt un mille !! Mais ce n'est pas tout; écoutons encore cet autre fragment du rapport officiel de M. Blanqui :

C'est seulement au fond des caves que l'on peut juger du supplice de ceux que leur âge ou la rigueur de la saison ne permet pas de faire sortir. Le plus souvent ils couchent tous sur la terre nue, sur des débris de colza, sur des fanes de pommes de terre desséchées, sur du sable, sur les débris mêmes péniblement recueillis dans le travail du jour. Le gouffre où ils végètent est entièrement dépourvu de meubles, et ce n'est qu'aux plus fortunés qu'il est donné de posséder un poêle flamand, une chaise de bois et quelques ustensiles de ménage. « Je ne suis pas riche, moi, nous disait une vieille femme en nous montrant sa voisine étendue sur l'air humide de la cave, mais j'ai ma botte de paille, Dieu merci ! »

L'industrie de ces femmes consiste à ramasser dans les rues des épluchures de légumes dont elles essaient d'extraire un peu de nourriture, ou à recueillir des cendres pour les tamiser et les vendre après s'en être servis en guise de matelas..... J'en ai vu qui brûlaient des vieilles chaussures de cuir, faute de combustible, et qui ajoutaient cette infection à l'infection naturelle du logis. Une odeur inexprimable s'échappait de ces foyers, autour desquels se tenaient accroupis des enfants souvent entassés trois par trois dans de vieux

paniers ronds, où ils représentaient assez bien, au bonheur près, de véritables nids d'oiseaux. Le père de famille habite rarement ces tristes demeures; il se hâte de les faire au lever du jour et n'y revient que fort tard vers la nuit. La mère seule, par sa tendresse vigilante, brave l'horreur d'y vivre pour assurer la vie de ces enfants.....

Une augmentation d'un centime, continue M. Blanqui, serait, pour quelques uns des ouvriers, le maximum de l'ambition; d'autres bornent leurs vœux à 15 centimes pour une signature dans le pliage, et 20 centimes pour deux. Ce centime supplémentaire, c'est quelquefois la vie ou la mort d'un enfant..... c'est la possibilité d'acheter une paire de sabots, un verre de lait, un peu de bois de chauffage.

Voici le budget d'un de ces braves gens, tel qu'il l'a rédigé lui-même dans une année heureuse : — « Je suis chevileur, je gagne deux francs par jour. Ma femme est dentelière et gagne 10 à 15 centimes par jour. J'ai quatre enfants : l'aînée a dix ans, elle va en classe chez les sœurs de la Présentation; les plus jeunes vont à la saline d'asile. On mange 24 kilogrammes de pain bis par semaine, à 22 centimes et demi le kilog.... 5 fr. 40 c.

La viande est trop chère, nous ne mangeons que des débris trois fois par semaine,

à 25 centimes..... 75 "

Il n'y a que moi qui mange du beurre, à raison de 250 grammes par semaine..... 50 "

Ma femme et mes enfants mangent de la mélasse ou des fruits avec leur pain..... 80 "

Nous consommons des pommes de terre et des haricots pour..... 1 "

Du lait, une demi pinte par jour..... 35 "

Le loyer d'une cave à trois mètres au-dessous du sol..... 1 " 50 "

Du charbon (cette consommation est un peu plus forte parce qu'il faut faire sécher le linge au feu)..... 1 " 35 "

Savon et éclairage..... 1 " 70 "

Total pour la semaine..... 12 fr. 75 c.

Nous recevons au bureau des secours : trois kilogrammes de pain bis tous les quinze jours. Ma fille aînée reçoit aux vacances, chez les sœurs, soit un mouchoir, soit une chemise; les trois petites reçoivent à la saline d'asile, tous les ans, à Noël, une robe de molleton, une chemise, quelquefois des bas. Malgré cette faveur, et notre travail, ajoute ce brave ouvrier, sous peine d'être nus, nous vivons en mendiant, et la loi le défend. »

Telles sont les doléances de l'un des soldats de ce corps peu connu des filtiers qui compte tant d'armes différentes, et cette histoire est celle de ses beaux jours !

J'aurais pu faire aussi, d'après nature, l'histoire de tous les autres, et démontrer à quel point tant d'hommes laborieux vivent d'une vie précaire, même dans les temps de calme et d'occupation. En étudiant avec attention ces exposés fidèles, on devinerait aisément à quelles épreuves les filtres doivent être condamnés aux époques de chômage..... Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que les chefs de ces industries, si périlleuses, ne jouissent pas de plus de sécurité que leurs ouvriers, et que la concurrence leur impose trop souvent des conditions incompatibles avec leur intérêt et même avec leur honneur. »

Oui, heureux de la terre, il y a en France des créatures de Dieu qui vivent ainsi; qui couchent dans des caves humides comme des cachots ! sur de la cendre ! et mangent des épluchures de légumes ramassées dans la boue des rues !..... et pour ces ouvriers laborieux, intelligents, un centime d'augmentation dans le salaire serait quelquefois la vie ou la mort d'un enfant..... et ce centime souvent ils ne l'obtiennent pas ! un centime..... mon Dieu ! s'écrie Eugène Sue, c'est peut-être trois cents centimes..... trois francs..... qui sauvent ces trois cents enfants sur les vingt un mille qui meurent par année dans certaines villes de France.

Entendez-vous cela, hommes d'état de la France !....

qui faites dire à vos prosateurs officiels et intéressés :

Au moyen âge l'agriculture était encore dans l'enfance. Elle suffisait à peine à la chétive subsistance de quinze millions d'habitans, sur le même sol qui nourrit maintenant avec abondance trente six millions de français. » (1)

Notre société épanouie comme une fleur à la rosée et au soleil, s'offre de toutes parts aux yeux charmés qui la contemplent ! » (2)

Nous avons donné à nos lecteurs une faible idée des maux réels—constatés par l'investigation officielle—qui afflagent les classes ouvrières les plus nombreuses et les plus utiles. Veut-on savoir maintenant quel est le sort des cultivateurs—de ces petits propriétaires de 2 à 3 hectares de terres labourables—qui composent en France, un total de quatre millions de familles ? Ecoutez encore M. Blanqui, le rapporteur consciencieux et philanthrope de l'Académie des Sciences Morales et politiques :

Combien, dit-il, n'y a-t-il pas de ces soi-disant propriétaires qui manquent de tout ? de vêtemens pour se couvrir, d'alimens pour se nourrir ! — Combien de ces cotes (de l'impôt foncier) pèsent sur de misérables huttes dont les habitans sont trop pauvres pour refaire le toit qui laisse passer le froid et la pluie, pour soutenir les murs qui chaque jour menacent de s'écrouler !

M. Michel Chevalier, ajoute Eugène Sue, n'est pas suspecté de socialisme, que nous sachions, il est partisan déclaré de cette science inexorable appelée économie politique; mais M. Michel Chevalier a l'esprit trop droit et trop élevé pour faire montre de l'optimisme si cruellement calculé de Messieurs de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Voici ce qu'il dit, page 421, dans ses lettres sur l'organisation du travail :

En résumé, l'avancement politique et social des masses est lié étroitement à l'amélioration de leur condition matérielle.

L'amélioration matérielle du sort des masses exige absolument l'accroissement de la production; le travail des trente cinq millions de Français ne produit pas une masse d'objets de toute sorte qui suffise à leur bien être, même fort imparfait; il ne crée pas assez d'alimens pour nous donner à tous une nourriture saine et abondante, assez de vêtemens pour nous bien couvrir, assez de matériaux et d'articles de tout genre pour que le logement, l'ameublement, le chauffage, etc., SOIENT CE QUE LA PLUS SOMMARE PHILANTHROPIE FOURRAIT DE SIRER. »

A. II.

(Continuera.)

ROSAS S'EST AMUSE.

ROSAS S'AMUSE.

On parlera de sa gloire,
Dans la Plata bien longtemps !

Les journaux français sont venus nous apprendre que la grande préoccupation nationale, était la révision de la Constitution. On veut modifier l'article 45 de la Constitution de manière à pouvoir prolonger la présidence de Louis Bonaparte, ou au moins permettre aux cinq millions d'électeurs qui lui ont conféré la première magistrature de la République, de l'appeler à continuer à la diriger dans les voies du progrès pacifique et de l'amélioration matérielle et morale.

Certes, quel que soit le résultat de cette tentative, tous les bons français doivent se réjouir en voyant la République Française entrer dans cette voie pacifique du vote universel, qui dispense désormais de recourir aux moyens violents comme les prises d'armes et les révoltes qui épuisent la patrie et désolent les familles.

Pauvres exilés auxquels l'absence et l'éloignement enlèvent le droit de participer à l'élection du chef de l'Etat, nous ne pouvons qu'adresser nos voeux au ciel pour que le choix tombe toujours sur un citoyen digne de cette haute distinction. Mais si nous avions le bonheur d'habiter

(1) Charles Dupin, *Bien être et concorde*.

(2) Thiers, *Du droit de propriété*.

Buenos Ayres nous pourrions comme compensation, pétitionner avec la permission de lord Southern, pour prier le Dictateur de continuer à étendre sa généreuse protection sur ses nationaux en général, et sur les étrangers en particulier. Nos voix pourraient aller grossir les 13,552 prières qui s'élèvent vers Rosas pour qu'il n'abandonne pas le pouvoir constitutionnel qu'il retient pour le bonheur de la nation argentine.

Nous pourrions joindre, toujours avec la permission de lord Southern, nos vœux aux 13,552 vœux que Rosas a recueillis au milieu d'une population d'un million d'âmes non compris les étrangers. Nous donnerions notre signature sans craindre la dénationalisation, c'est M. Southern qui nous l'assure, pour la conservation de ce pouvoir qui est né au bruit des cris de mort contre les français. Nous voterions pour l'immuabilité d'un gouvernement resté fidèle à son origine. Nous voterions pour que nous puissions jouir longtemps du bonheur d'entendre les déclamations furibondes des membres de l'Assemblée rosiste contre notre pays, comme celles du prêtre Argheric. Il aurait voulu que la main qui avait signé le traité avec la France se fut desséchée, le bon prêtre !..... Oh oui, nous ferions des vœux pour un gouvernement dont l'hostilité contre la France est le principe vital.

Ce sont de biens grands citoyens, vraiment, ceux que Rosas appellent ses Lions. Leurs rugissements ont bien justifié ce titre.

Quant au dictateur qui n'est pas un lion, on aura désormais bien de la peine à faire admettre par ses partisans eux mêmes que ce soit décidément un grand homme. Son long règne, ses succès, ne prouvent qu'une chose. C'est que le succès tient souvent à des causes générales et qui n'ont rien de personnel. On était habitué à croire qu'un usurpateur pour se faire accepter, pour se maintenir devait accomplir de grandes choses. Ce n'est pas en prenant sa fille pour ministre de la police, que Cromwell se fit aimer des têtes rondes et craindre des cavaliers; ce n'est pas en plagant son image à côté de celle du Créateur, que Bonaparte se fit aimer du peuple adorer des soldats et respecter des nobles et des prêtres; ce n'est pas en un mot en se jouant des gouvernemens rapprochés ou lointains qu'ils sont devenus l'un et l'autre maîtres des deux nations les plus civilisées du Globe. Au point où Rosas est arrivé, il peut se croire en droit de prétendre à tout. Déjà assure-t-on, il a distribué autour de lui les grades et les titres de la cour impériale. Mauvaise parodie, tout au plus propre à éblouir la plèbe ignorante, qui, à genoux dans la boue, à peine sortie du sang, ne lève qu'en tremblant les yeux sur l'heureux dominateur des sauvages. Sa fortune n'est qu'un énigme qui peut intriguier les peuples civilisés, et déconcerter les diplomates de la trempe de l'honorable amiral Leprédour, sans donner la véritable grandeur à celui qui la personnifie. Son dernier succès diplomatique a du confirmer le dictateur dans la bonne opinion qu'il avait de lui même, et dont M. Deffaudis lui avait fait douter un instant.

A quatre années d'intervalle, quelle énorme distance sépare les deux représentants de la France ? quelle dignité noble et imposante chez M. Deffaudis. Quelle obséquiosité, quelle bénévolence, chez l'amiral qui espérait, disait-il, arracher quelques feuilles de laurier à l'arbre qui en a tant produit pour nos pères : lui qui n'a recueilli qu'une branche sèche d'olivier.

Le premier, diplomate habile, ferme et conciliant à la fois, inflexible sur le but, facile sur les moyens; habitué aux négociateurs espagnols et présentant toutes les garanties que peuvent offrir la haute expérience des affaires et la longue pratique des hommes. Tandis que le second franc et loyal marin, sans doute, mais aussi sans défiance et sans connaissance du caractère de l'astucieux dictateur, qui allait exploiter cette loyauté dont il espérait avoir bon marché. M. Deffaudis fit aisément et promptement justice de toutes les ruses, de tous les moyens dilatoires mis en usage par Rosas. M. Leprédour, animé du désir et de l'espérance de mettre un terme à cette déplorable affaire, s'ouvrit avec empressement à l'idée d'amener Rosas à composition, et il contribua à remplir les pages de la fameuse rame de papier, et il ne vit le piège que lorsqu'il y fut tombé, ce qui fit dire, qu'il est très commode de passer à l'ennemi quand on a été battu; seulement il y a une condition préalable, c'est que l'ennemi veuille bien vous recevoir.

Avec cette finesse de langage assez commune aux argentins, Rosas se joua de la candeur de l'amiral, fit retomber la cause de tous les malheurs qui désolent les rivages de la Plata, sur ses éternels ennemis les Sauvages Unitaires. Il fut aussi sans doute, attendri notre sensible amiral, sur le malheur qui l'obligeait à garder un pouvoir qu'il avait déposé plusieurs fois, mais que le peu-

ple l'obligeait toujours à garder. Qui eut pu ne pas être attendri ? il avait touché l'amiral Mackau, il ne pouvait douter d'un second succès, il dû même croire à un triomphe complet. Il avait obtenu un traité où tous les articles à l'exception d'une toute petite réserve étaient à son avantage; il imposait une convention dans laquelle tout était en sa faveur.

Si l'amiral eut résisté, Rosas eut parlé des traités d'Utrecht et de Westphalie; de Confédération et de sauvages, pour gagner du temps; et l'époque de l'expiration de sa présidence étant arrivée, il aurait chargé son ministre Felipe Arana de faire un aveu à l'amiral n'osant pas le faire lui-même de peur que son émotion le trahît. Croyant encore parler à M. le baron de Mackau le ministre se serait comme il y a neuf ans adressé à l'amiral français en ces termes :

« Je viens Monsieur l'amiral, éclairer V. S. sur les intentions du gouverneur mon illustre maître. Le traité que « vous allez signer, va combler tous les vœux de son Excellence, car il lui permettra de réaliser enfin, un projet dont elle m'entretenait souvent. Après avoir assuré la paix de la République, l'illustre général compte abdiquer le fardeau du pouvoir. Seulement il veut demander, une récompense à son pays; la seule désormais qu'il ambitionne, c'est la faveur d'alter le représentant à Paris, pour y admirer de plus près les vertus du roi des Français..... » Seulement aussi une légère variante eut été nécessaire, et l'adroit ministre y eut pourvu en substituant aux vertus du roi : Les grandeurs de la République Française.

L'émotion de Don Felipe eut été si grande qu'elle se fut communiquée magnétiquement à son interlocuteur, qui faisant écho à la douleur ministérielle et saisi d'admiration pour tant de grandeur d'âme, eut signé la convention toute baignée de larmes.

Rosas n'a pas eu besoin cette fois d'avoir recours à la sensibilité officielle. Il a gardé le coup de théâtre de la fameuse réélection pour s'amuser un autre jour, et les 13,552 signatures sont venues bien à propos pour désoûler la rage du restaurateur des lois. En pensant à sa nouvelle jonglerie, il pourra appuyé sur son grand sabre, dire : « je n'ai pas obtenu cinq millions de suffrages, c'est vrai; mais je n'en suis pas moins l'élu du peuple, et ma ramme de papier a encore bien des pages blanches.

La barque autrichienne *Resurrezione*, arrivée hier sur notre rade, a quitté Bordeaux le 5 septembre et Pouillac le 15. Elle ne nous apporte rien de nouveau, si ce n'est que le choléra s'était déclaré à Bordeaux peu de jours avant le départ de ce navire, ainsi que le constate sa patente de santé. Bien que l'état sanitaire de l'équipage n'ait été bon pendant la traversée, une quarantaine de six jours a été imposée à la *Resurrezione*, par mesure de précaution, et les lettres et journaux qu'elle a envoyés à terre ont été préalablement soumis à la désinfection. Les nouvelles qu'on a répandues en ville sur les ravages du choléra sont fort exagérées; nous pouvons assurer que la mortalité n'était pas aussi forte qu'on a eu l'imprudence de le dire. Nous ferons en sorte de nous procurer des renseignements positifs à cet égard et nous les publierons dans notre prochain numéro.

REVUE GENERALE.

Le commandant en chef, voulant entretenir au sein des corps qui défendent la place, la noble émulation qui les anime, et jaloux de prouver que la déflection n'a pas éclairci nos rangs comme le prétendent certains personnages, a ordonné une revue générale des troupes de la garnison. Hier les corps nationaux ont été passés en revue par le commandant en chef D. César Diaz, qui en a été très satisfait. Ce matin, la 2^e Légion de Garde Nationale, le Régiment des Chasseurs Basques et la Légion Italienne, seront passés en revue à cinq heures du matin.

Europe.

FRANCE.

Havre, 25 août 1849.

AFFAIRES DE LA PLATA.

Nous avons annoncé, hier, l'arrivée à Paris du général Pacheco y Obes, l'envoyé extraordinaire que le Gouvernement de Monte-Vidéo a accrédité auprès du cabinet français, pour protester contre la ratification du traité *ad referendum* accepté par le contre amiral Le Prédour.

Les plénipotentiaires français et anglais, MM. Le Pré-

dour et Southern, redoutaient, à ce qu'il semble, les éclaircissements que cet envoyé est chargé de fournir au Gouvernement sur la situation réelle des affaires à la Plata, car ils ont fait, on s'en souvient, tout ce qui dépendait d'eux pour empêcher le départ du général Pacheco, afin de prévenir par là des explications embarrassantes.

Les journaux qui, dans la presse française, défendent les intérêts de Rosas contre les intérêts de nos nationaux, si cruellement compromis par les tergiversations du Gouvernement précédent, s'alarment de l'arrivée du représentant de Monte-Vidéo. Aussi, se hâtent-ils d'insister pour la ratification immédiate du traité *ad referendum*, déclarant que cette convention est la dernière issue possible à la ridicule affaire de la Plata, dont il faut se hâter de sortir, coûte que coûte.

Nous avons vu, non sans surprise, un de ces journaux invoquer à l'appui de son argumentation, les principes formulés par le conseil d'Etat, à l'occasion de l'affaire de M. de Lesseps, et citer l'extrait suivant du rapport de M. Vivien :

« Sans doute le Gouvernement a toujours le droit de refuser sa ratification, mais un tel refus peut avoir des conséquences graves. L'agent qui signe un traité avec la prévision que la ratification sera refusée, commet une faute; il reconnaît implicitement à l'avance que ses instructions ou la politique du Gouvernement ne l'y autorisaient pas. Simple mandataire, il se met en opposition avec celui dont il tient son mandat; il crée des difficultés au Gouvernement, qu'il expose au reproche de faiblesse ou de timidité; si la convention provoque des mécontentements au-dehors. »

L'organe rosiste a eu la main malhonnête en se laissant aller à publier cette citation; il a agi comme certains « dont la fable est dans toutes les mémoires. » Il est impossible, en effet, de faire une critique plus sévère du triomphant échantillon de la capacité diplomatique du plénipotentiaire français, qu'en lui rappelant des principes qu'il a complètement méconnus, ainsi qu'on va le voir.

M. Le Prédour, simple mandataire, s'est mis en opposition directe avec le Gouvernement dont il tenait son mandat, car les instructions qui lui avaient été données, lui fixaient, comme maximum des concessions à faire, les bases du traité Hood, et d'après le traité que nous avons publié et commenté, on a pu voir qu'il avait singulièrement excédé cette limite qui lui était assignée.

C'est pas tout ; après avoir conclu cette convention, dont la ratification ne pouvait certes lui paraître ni possible, ni probable, il s'emprise de l'exécuter dans une de ses dispositions les plus importantes, en accordant au gouverneur de Buenos-Ayres, l'exorbitante satisfaction d'un salut de vingt-un coups de canon, qu'aucune puissance n'oserait exiger de la France, exposant ainsi le Gouvernement français à un reproche de faiblesse et de timidité; et admettant implicitement que sa politique est celle de la paix à tout prix; il a donc, aux termes du rapport du conseil d'Etat, et pour emprunter à la langue diplomatique un de ses euphémismes, commis une faute, car c'en est une on ne le contestera pas, d'avoir anticipé sur la résolution du gouvernement. S'il n'a pu obtenir le désarmement de la légion étrangère, qui livrait pieds et poings liés la République orientale aux vengeances de Rosas et de son lieutenant, il ne faut pas lui en faire un reproche : il s'y est employé de tout son pouvoir.

M. Le Prédour, par son étrange soumission à toutes les prétentions du dictateur de Buenos-Ayres, par sa précipitation, plus étrange encore, à convertir en actes les dispositions les plus honteuses d'une honteuse capitulation, a créé, comme à plaisir, au Gouvernement des difficultés et des embarras, par le mécontentement que sa convention a si légitimement provoqué de toutes parts. Sa conduite tombe par conséquent sous le coup de ces principes, dont il a fait à M. de Lesseps une si rigoureuse application.

On engage la France à ne pas hésiter à suivre l'exemple de l'Angleterre, résolu, dit-on, à en finir par la ratification pure et simple du traité, dont les bases ont été admises par M. Southern. Le *Courrier Français* fait avec raison remarquer, à ce propos, que le rôle de la France est de maintenir, au contraire, son influence partout où celle de l'Angleterre s'éclipse, et de ne jamais suivre les exemples de cette puissance. De bonne foi, d'ailleurs, croit-on que notre rivale se montrerait de si facile composition sur le chapitre des exigences de Rosas, si elle n'avait pas, par devers elle, quelques petits avantages secrètement stipulés ? On saura plus tard en quoi ils consistent; mais dès à présent, nous avons trop bonne opinion de l'intelligence de ses hommes d'Etat, pour admettre qu'elle se soit résigné, sans compensation, au rôle de dupes qu'on voudrait nous faire accepter !

On dit encore—les mauvaises raisons ne manquent jamais aux mauvaises causes,—que, dans notre intervention à la Plata, nous nous faisons les complices et les auxiliaires

res de la guerre civile ; que nous combattions de l'autre côté de l'Atlantique au profit du désordre et contre le principe d'autorité, tandis qu'en France nous affichons des principes tout opposés. De quelle autorité vient-on parler ici ? De celle d'Oribe ? Mais il a volontairement abdiqué en 1838 pour se mettre au service de Rosas, et c'est lui-même qui a allumé la guerre civile dans sa patrie !

On parle de l'avenir de nos rapports commerciaux avec les Républiques sud-américaines ; l'intérêt commercial de la France, est-il besoin de le rappeler, est à Monte-Vidéo, où les transactions étaient placées sous l'égide de lois régulières, et non à Buenos-Ayres, où les résultats des opérations, malgré la prospérité apparente et trop vantée de ce port, dépendent uniquement de l'arbitraire de Rosas, ou des caprices de Manuelita ?

Nous n'en disons pas davantage : le projet de M. Le Prédour indigne le bon sens de la nation, offense sa dignité, compromet ses intérêts. Nous ne serons pas au Gouvernement français l'injure de croire qu'il puisse songer à braver l'opinion publique, au point de songer même à sanctionner un ensemble de concessions aussi humiliantes !

(Journal du Havre.)

NOUVELLES DIVERSES.

Le médecin français Cloi-Bey, inspecteur général du service médical et président du conseil de santé en Egypte, quitte l'Egypte. Grâce à la libéralité reconnaissante d'Abbas-Pacha, il conservera une pension de 16,000 fr. (la moitié réversible sur ses trois enfants jusqu'à leur majorité) en récompense de vingt-cinq années d'honorables services dans ce pays.)

(J. des Débats.)

Une lettre de Londres, eu date du 25 août, donne, en termes exprès, la nouvelle suivante venue, dit-on, de bonne source :

« Louis-Napoléon Bonaparte a demandé et obtenu la main de la fille du roi de Suède. Vous savez que la reine Hortense, mère de Louis Bonaparte, était sœur d'Eugène Beauharnais, et que la reine de Suède, mère de la fiancée, est fille du même Eugène Beauharnais. Par conséquent, Louis Bonaparte est cousin germain de la reine de Suède, et, à la mode de Bretagne, oncle de la jeune personne. Vous savez aussi que le prince de Leuchtenberg, frère de la reine de Suède, a épousé une fille de l'empereur de Russie.

« La fiancée se nomme Charlotte-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine ; elle est née le 24 avril 1830 »

On peut, si l'on veut, rapprocher cette nouvelle, que nous n'entendons point garantir, des détails suivants, mis en circulation par les Weekly-News :

« Dans la première entrevue qui a eu lieu entre le général Lamoricière, le prince Schwartzemberg et le czar, à Varsovie, un projet d'alliance entre la France, la Russie, l'Autriche, la Prusse, Naples et le pape, a été élaboré. La coalition a pour but final la possibilité d'une guerre avec l'Angleterre. L'objet immédiat serait d'anéantir tous les éléments révolutionnaires. La Prusse aurait en partage l'Allemagne du nord jusqu'au Mein ; l'Autriche aurait la Bosnie et l'Allemagne du sud, à l'exception de la Bavière ; la Bavière aurait le Wurtemberg en échange des provinces rhénanes qui seraient, ainsi que Cologne, réunies à la France ; le Wurtemberg, Bade, Hesse et autres états seraient répartis entre les trois puissances. La Suisse serait également partagée. Si chimérique que puisse paraître ce projet, il n'en a pas moins été discuté. Sans vouloir tirer de ce qui précède une conclusion formelle, on peut néanmoins, d'après ce simple exposé, se faire une idée des plans dont s'occupent les têtes diplomatiques. »

(National.)

Un nouveau journal démocratique vient de paraître à Pau (Basses-Pyrénées), sous le titre de la *Constitution*. Il remplace l'*Observateur des Pyrénées*, qui a cessé de paraître.

Ou écrit de Paris au Journal du Havre :

« On annonce que le gouvernement va présenter à l'Assemblée un projet de loi ayant pour but l'établissement de la ligne de paquebots transatlantiques qui a déjà existé. Cette entreprise aurait lieu sur des bases nouvelles et différentes de celles qui avaient été admises sous le dernier règne.

Ou écrit de Metz :

« L'ordre est, dit-on, arrivé à l'état-major de la place

de Metz de mettre sur le pied de guerre le 3^e bataillon de chaque régiment. »

(Estafette.)

Nous lissons dans la *Bandiera d'il Popolo* :

« Le vapeur *Saint George*, arrivé ce matin (19) de Naples nous apporte les nouvelles suivantes :

« La fermentation à Civita-Vercchia est au comble par suite de bruits vagues d'une révolution à Rome. Toutes les proclamation de la commission gouvernementale sont déchirées par les Français avant même que le peuple puisse lire. Les Français disent hautement qu'ils ne sont venus en Italie que pour favoriser la liberté et non pour restaurer l'absolutisme. »

Au milieu de tant de faiblesses et de tant d'illusions, un homme sorti du peuple, d'un courage éprouvé par de gloires et patriotiques luttes, Garibaldi en un mot, tient encore d'une main ferme l'étendard de la nationalité italienne. Forcé de quitter Rome après une défense héroïque, il se dirige, comme vous ne l'ignorez pas, avec 4 ou 5,000 hommes environ et 2 pièces de canon, sur Viterbo. Poursuivi par la 1^{re} division française, il entra sur le territoire toscan, laissant Pérouse à sa droite et Acquapendente à sa gauche. Cetone et Chiusi eurent d'abord sa visite ; sa colonne parcourut ensuite Montepulciano, Torrita, Fojano, Castiglion-Fiorentino, les alentours d'Arezzo et enfin Aughiani, d'où il paraît vouloir se diriger, en traversant l'Apennin, vers Singaglia, Fano ou peut-être Rimini. Dix mille Autrichiens, avec de nombreux canons et de nombreux cavaliers commandés par le général Stadion, sont à sa poursuite sans pouvoir jamais l'atteindre. Garibaldi, favorisé par les populations, dont les propriétés sont partout respectées, connaît à l'avance tous les mouvements de l'ennemi, tandis qu'il a l'habileté de laisser ignorer à tous ceux qui l'entourent le plus insignifiant de ses projets. Aussi personne ne doute qu'il ne parvienne à se sauver, et tous font des vœux pour que son intrépidité et son dévouement lui fassent toucher bienôt le but.

(National.)

Il vient de mourir, à l'hôpital Cochin, un des originaux les plus curieux de notre époque, d'ailleurs si curieuse. Jules-André Guéret se voyant à vingt-cinq ans une fortune considérable, résolut de ne pas se marier. Il convertit tous ses immeubles en argent comptant ; et pour ne point essuyer de banqueroutes ou de dépréciation de propriétés, il garda son argent chez lui. Il avait fait ce calcul : La vie de l'homme sobre est de soixante-dix ans, celle de celui qui ne s'épargne aucun plaisir doit être de cinquante-cinq, maltons soixante. Ainsi, toutes mes espérances ne doivent aller eu delà de ce terme ; en tout cas, le suicide est là.

Il distribua son argent en sommes égales qui devaient être dépensées chaque année. Ce partage était si juste, que la soixantième année expirée, il ne devait rien rester à Guéret, et il exécuta ce plan avec le plus grand scrupule. Mais, hélas ! il avait compté sans l'amour de la vie, car depuis 1843, ayant passé le terme qu'il s'était prescrit, il avait pris son malheur en patience, et devenu vieux et gueux, il s'était établi sur le quai des Célestins avec une petite boîte et quelques paquets d'allumettes, et vivait de la charité des passans. Il avait composé ce distique, qu'il portait au col écrit sur un morceau de carton :

Ayez pitié, passans, du pauvre André Guéret,

Dont la vie est plus longue, hélas ! qu'il ne croyait.

Efin le choléra vient de l'enlever, au grand désespoir des artistes de l'île Saint-Louis, dont il amusait les loisirs par ses piquans souvenirs de jeunesse. Un jour, peut-être, quelque hardibiope écrira, en un feuilleton, la vie de cette victime de la précaution mathématique.

Voici une petite anecdote qui se conta ce matin au palais :

M. de Saint-Dizier, juge d'instruction, était chargé d'interroger M. Vidal, rédacteur du *Travail affranchi* ; après avoir rempli son ministère avec cette haute sagesse qui distingue ce magistrat, il dit à l'accusé :

« Monsieur, maintenant il ne me reste plus qu'à vous prier de me dire quel est la prison où vous désirez être déposé. »

« L'instruction est finie ? »

« Oui, monsieur. »

« Eh bien ! permettez-moi une simple question, monsieur. »

« Avec plaisir, monsieur. »

« En supposant un moment que nous eussions réussi en juillet, et que j'eusse été chargé de vous interroger, si je vous avais posé la question que m'avez fait l'honneur de m'adresser, que m'auriez-vous répondu ? »

« Ma foi ! je vous aurais prié de m'envoyer à la Conciergerie, car je crois que c'est là qu'on est le mieux, ou le moins mal, comme vous voudrez. »

« Alors, M. le juge d'instruction, ayez donc, je vous prie, la bonté de me désigner pour la Conciergerie : je désire en tout suivre votre conseil. »

Le juge se mit à rire, et le soir le citoyen Vidal était écrasé dans une bonne chambre, dans la prison de son choix. (Cors.)

Une étrange manifestation a eu lieu, à ce qui nous a été rapporté, dans les prisons de la Conciergerie, il y a peu de jours. Les détenus politiques réunis ont proclamé M. Guinard, ancien co-onel de l'artillerie parisienne, président de la République, et lui ont fait une grande ovation en cette qualité. M. Proudhon seul n'a pas pris part à cette manifestation. Cet écrivain politique vit à part et en dehors du mouvement des autres détenus ; il se livre constamment à l'étude et il effectue une tenue extrêmement négligée. Il est ordinairement vêtu d'une blouse et d'une casquette ; il met rarement une redingote. Il regrette, si nous sommes bien informés, de s'être lancé aussi avant dans le mouvement démagogique ; il ne voit aucun chance de succès dans l'avenir pour ses doctrines, et il semble disposé à abandonner la carrière politique lorsqu'il sortira de prison, soit à la fin de sa peine, soit par suite d'amnistie. Ses co-détenus se tiennent à l'écart de lui, tout en vivant entre eux dans les termes de la fraternité la plus complète et en proclamant M. Guinard pour chef.

(Univers.)

L'effectif de l'armée d'Afrique s'élève à peu près à 65,000 hommes. En voici le détail :

« 13 régiments d'infanterie de ligne et légère. — 7 id. de cavalerie. — 3 bataillons, chasseurs à pied. — 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique. — 3 bataillons de tirailleurs indigènes. — 11 compagnies de discipline et pionniers. — 18 batteries d'artillerie. — 16 compagnies du génie. — 3 escadrons du train des équipages. — 3 compagnies d'ouvriers d'administration. — 8 ateliers de travaux publics, boulets. »

« L'Assemblée Nationale, dans son numéro de ce jour, annonce que le général de division Charon, gouverneur général de l'Algérie, est remplacé par le général de brigade Mac-Mahon.

« Nous sommes autorisés à déclarer que cette nouvelle est complètement inexacte. »

Notificación

Que hago a D. Manuel Fernández Lima como Albacea de D. Juan Uset, en pleito con D. Benito Domínguez, por la herencia de su mujer y en cuyo recayó el siguiente decreto. — Montevideo, Noviembre 14 de 1849. — Hace saber a D. Manuel Fernández Lima, nombre los peritos como se le ha ordenado, dentro de las 24 horas, bajo apercibimiento de hacerlo de oficio. —

Ramos:

Montevideo, Noviembre 15 1849.

CASTILLO.

Edicto judicial.

No habiéndose celebrado con fecha de ayer la reunión dispuesta por el Juzgado Ordinario de este Departamento, a solicitud de D^a María Aristoy viuda de D^r Pedro Garrot, de todos sus acreedores, y siendo diminuto el número de los que asistieron, por tal razón, a indicación hecha por uno de ellos ha ordenado el Juzgado se les cite, llame y emplace nuevamente, como por el presente se hace para que el Sabado próximo diez y siete del corriente a las dos de la tarde, concurren en su sala de audiencia a deliberar sobre las pretensiones deducidas por la precitada D^a María. Montevideo, Noviembre 13 1849.

PEDRO DE LATORRE

Escribano público.

Hôtel de la Marine

RUE VINGT CINQ MAI, N° 81.

Cet établissement se recommande par la perfection de tout ce qu'on y sert journallement.

M. Guillot son directeur, qui a été cuisinier de plusieurs notabilités, s'empresse toujours de mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronage.

Il se charge aussi des commandes en ville, et des dîners les plus distingués.

Dans la même maison, on loue des appartemens commodes et très agréablement situés, on assure les personnes qui les loueront, de soins assidus.

AVIS.

M. Auguste Chadafau, prévient le public et principalement les cafetiers, qu'il vient d'ouvrir une fabrique de liqueurs et de sirops, dans la rue du 18 Juillet n° 82; il prévient aussi les amateurs de bon goût qu'il a reçu de France, toutes espèces de jus et fruits pour faire toutes sortes de sirops, comme
sirop de limon ou de citron,
idem de vinaigre,
idem de vinaigre framboisé,
idem de groseille,
idem de framboises,
idem d'orgeat,
idem orangeade,
le tout au prix d'une pataque la bouteille et 400 reis la douzaine.

On trouvera dans le même établissement toutes sortes de jus de fruits pour faire les gelées et glaces et un grand assortiment de liqueurs et d'eau de vie à un prix très modéré.

AVIS.

Nous recommandons à l'humanité de nos compatriotes le nommé CARPI, qui a perdu les deux bras par suite d'un accident déplorable et qui, au lieu de se livrer à la mendicité, à mieux aime, quelque pénible que soit ce travail, courir la ville et vendre des chandelles. Nous ne doutons nullement que tous les Français lui donneront la préférence pour leur consommation domestique:

AVIS.

M. Deroseaux chirurgien et dentiste, membre titulaire de la Société Nationale d'Emulation du département de la Vienne, a l'honneur de prévenir le public, qu'il se charge de nettoyer la bouche, et de toutes les opérations concernant la dentition; il cauterise les dents d'après le procédé nouveau de MM. Desirabode et Fattet.

Il se charge également de toutes les opérations relatives à l'histoire naturelle; empêcher et mettre en peau, ou classer tous les objets qu'on voudra bien confier à ses soins.

On trouvera aussi chez lui, l'Elixir Odon-talgique et le Beaume de Comping, contre les hemorroides, crachement de sang; chlorose, affections cancéreuses, crevasses ausein et fleurs blanches, etc., etc.

S'adresser tous les jours de 8 heures du matin à 4 heures du soir, rue de Buenos Ayres, n° 212.

AVIS OFFICIEL. DEPARTEMENT DE POLICE.

Guillaume Sagrera a été nommé courtier des passe-ports avec approbation du gouvernement supérieur, après avoir donné caution et rempli toutes les formalités voulues par le décret du 28 août dernier.

Ce qui se fait savoir à qui de droit.

Montevideo, 17 septembre 1849.

DEPARTEMENT DE POLICE.

L'autorité s'occupe actuellement à décou-

vrir quels sont les auteurs de la fraude qui se fait de temps à autre, sur les monnaies d'argent à deux colonnes qui circulent de par la ville "limees ou rognées sur le cordon," de telle sorte, que sur celles de douze vintains, principalement, il manque un tiers ou un quart. En conséquence de quoi nous prévenons le public que de pareilles pièces ne peuvent circuler pour leur valeur "première intrinsèque," que même elles doivent être refusées; personne n'étant dans l'obligation de les recevoir pour leur ancienne valeur. Ce pourquoi celui qui persisterait à continuer une pareille fraude serait exposé aux poursuites voulues par la loi.

Montevideo, 15 septembre 1849.

SOLSONA.

REFUTACION

A LAS

CALUMNIOSAS IMPUTACIONES

DE LA

"PRESSE" Y DU "COURRIER DU HAVRE"

Hechas á la benemérita población francesa

EN EL PLATA

por

JOSE LUIS BUSTAMANTE.

Con este título, se ha publicado un folleto en 4º de 26 páginas, por la imprenta URUGUAYANA; Se vende en a Librería Nueva, calle del 25 de Mayo Nros. 280 y 232, al infimo precio de 6 vintenes con el solo objeto de costear al impresión.

AVIS DIVERS.

A Vendre.

à très bon compte.

Les articles suivants, récemment arrivés de France.

Miel blanc de Narbonne, orge perlé premier blanc, Chloroforme, iodure de Potassium, Iode Cyanure de Potassium, Arsenic en poudre, Sous-carbonate de soude pour les savonniers et les pharmaciens, Blanc d'Espagne pour les peintres, Bandages pour cadets et enfants, Pessaires, Canulles à injections en Caoutchouc, Biberons montés en pis de vache, Suspensoris, etc. etc. etc.

S'adresser, rue de la Convención, n° 145 et 147, au détour de la pharmacie du Lion D'or.

Pommes de terre

Première qualité, en vente à VINGT-SIX réaux le quintal, chez M. Moreau.

Rue du 25 Agosto, n° 161.

montrichar.

RUE DU JUNCAL, n° 46.

Arrange les vieux chapeaux qu'il met à neuf, blanchit les chapeaux de paille en toute perfection.

L'ancien tir de pistolet rue de la Brecha est ouvert tous les jours, on y donne des leçons de principes aux amateurs, on y trouve des pistolets de qualité supérieure à simple et double détente.

De la place de la Matriz esquina du Cabildo on voit l'enseigne



Nous invitons les personnes qui désireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPITAUX, à adresser sans retard leurs demandes à l'imprimerie du journal, où il ne s'en trouve que très peu d'exemplaires.

LA CONSTITUTION

DE LA

REPUBLIQUE FRANCAISE,

Premulguée par l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1848.

Brochure in 32

Se vend au l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS rue Perez Castellanos n. 162.

A vendre

Un billard à un prix modéré, s'adresser rue de Zavala n. 93.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu à Montevideo, où il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer à ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le défunt Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi à domicile.

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missions, n° 118.

Chambres Garnies

A LOUER.

Au jour et au mois. S'adresser à M. Auguste, ancien cuisinier de l'hôpital, rue de Buenos Ayres n. 215.

Il prévient aussi qu'il a un dépôt de meubles à vendre.

Gants et Cravattes.

Gants de chevreau de couleur pour homme et pour dames; un riche assortiment de cravates nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 Mai, 251, maison du consul italien.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de mai, n. 1, a l'honneur de prévenir les élégants de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravates de satin, du dernier goût qu'il vendra au plus juste prix.

Les ouvrages suivantes reliés ou brochés en vente à l'imprimerie du Patriote.

Les Peches Capitaux.—L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Hélène.

Le Sansonnet.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n° 162.